



PLAN CLIMAT : RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE CANTONALE

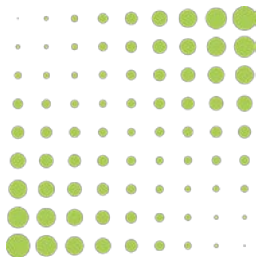


7 décembre 2022



ETAT DES LIEUX

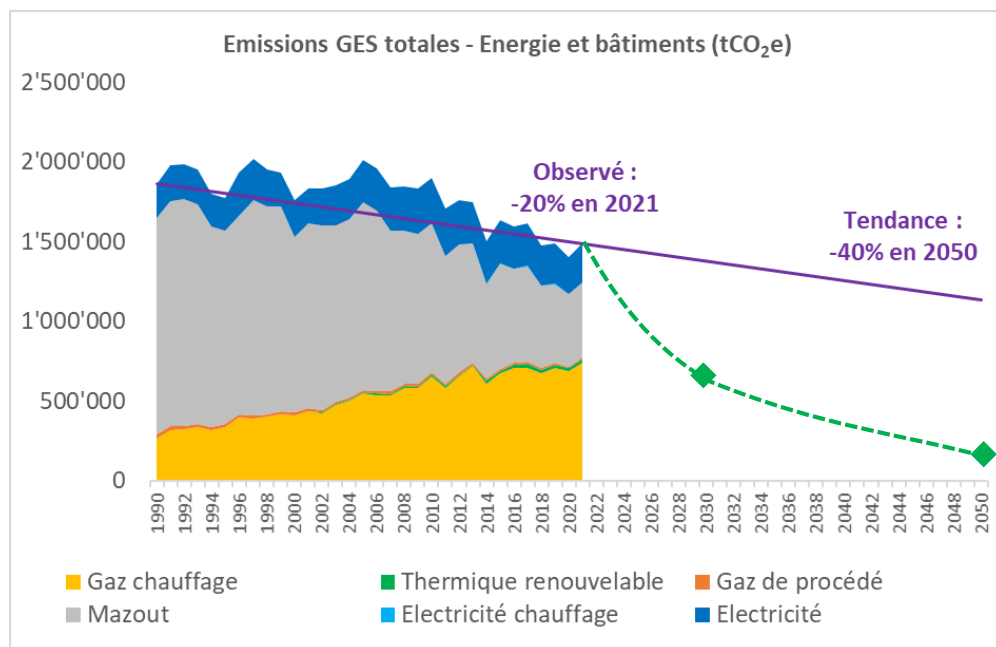
- ~1,5 année depuis l'adoption par le CE au printemps 2021
- Bonne dynamique observée à l'interne et à l'externe de l'Etat :
Nombreuses démarches et projets initiés et/ou en développement
- Investissements financiers supplémentaires décidés par le CE (PDI 2022 et 2023)
 - Env. 5,6 milliards sur 10 ans favorisant la TE
 - PL de 1 milliard pour la rénovation énergétique du parc bâti de l'Etat
 - PL sur l'électrification de la flotte tpg voté par le GC le 14 octobre (PL 13059)
 - PL sur les axes forts vélos a été voté par le GC le 24 novembre (PL 13061)
- Volonté du Conseil d'Etat de renforcer sa politique climatique



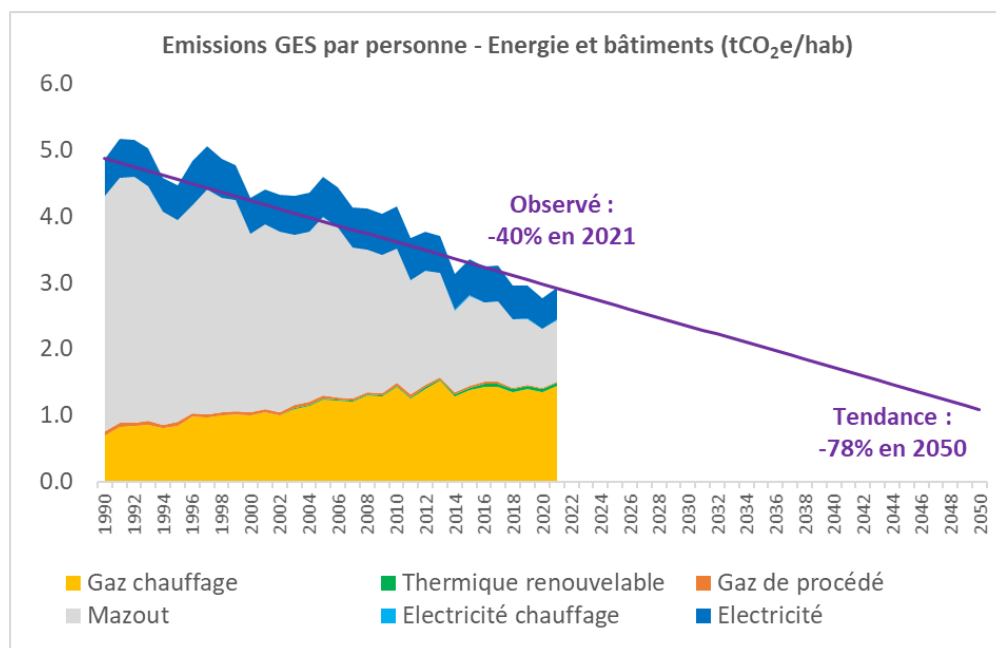
ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE



Energie et bâtiments - GES de 1990 à 2021

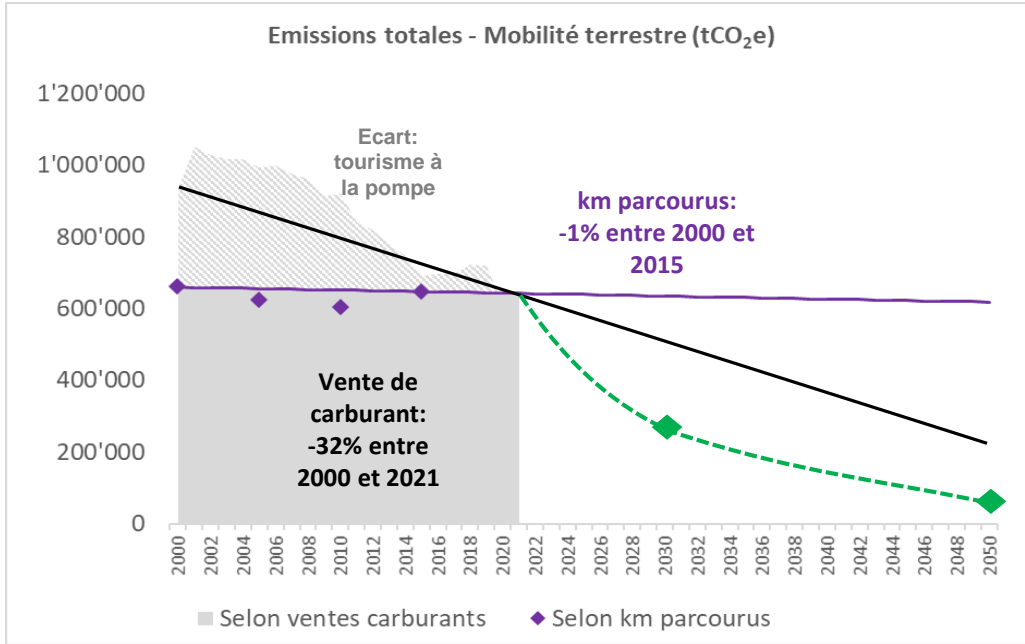


- Diminution des émissions totales de 20% entre 1990 et 2021

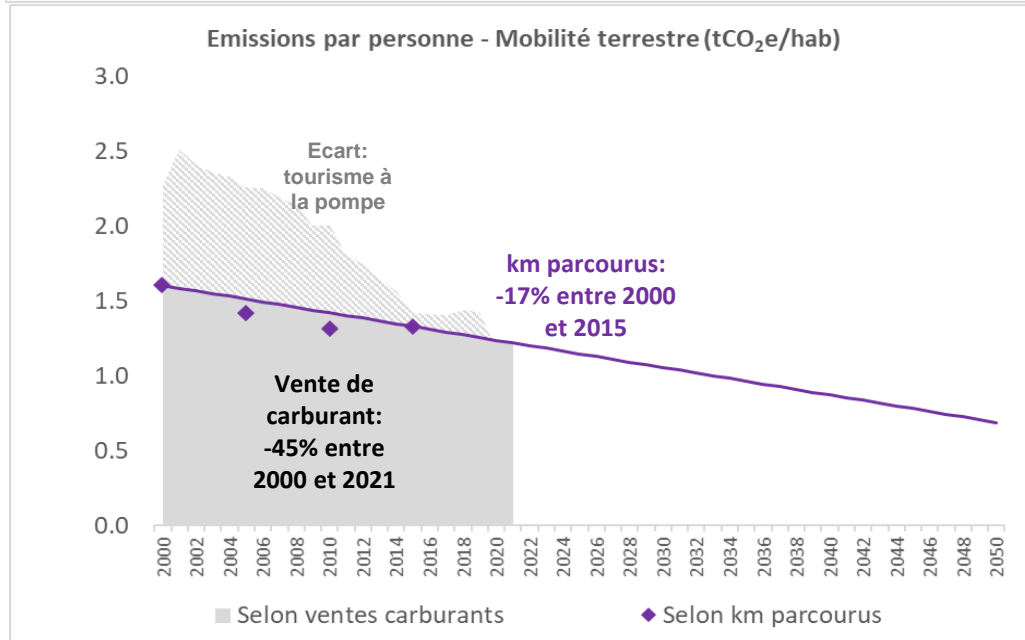


- Diminution des émissions par personne de 40% entre 1990 et 2021

Mobilité terrestre - GES de 2000 à 2021 (hors trafic pendulaire)

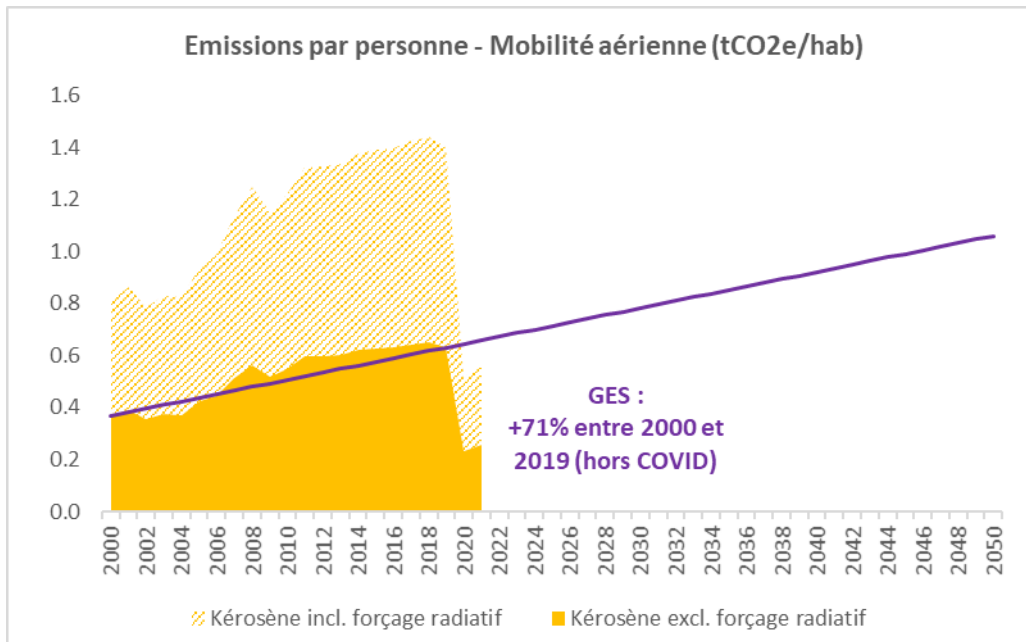
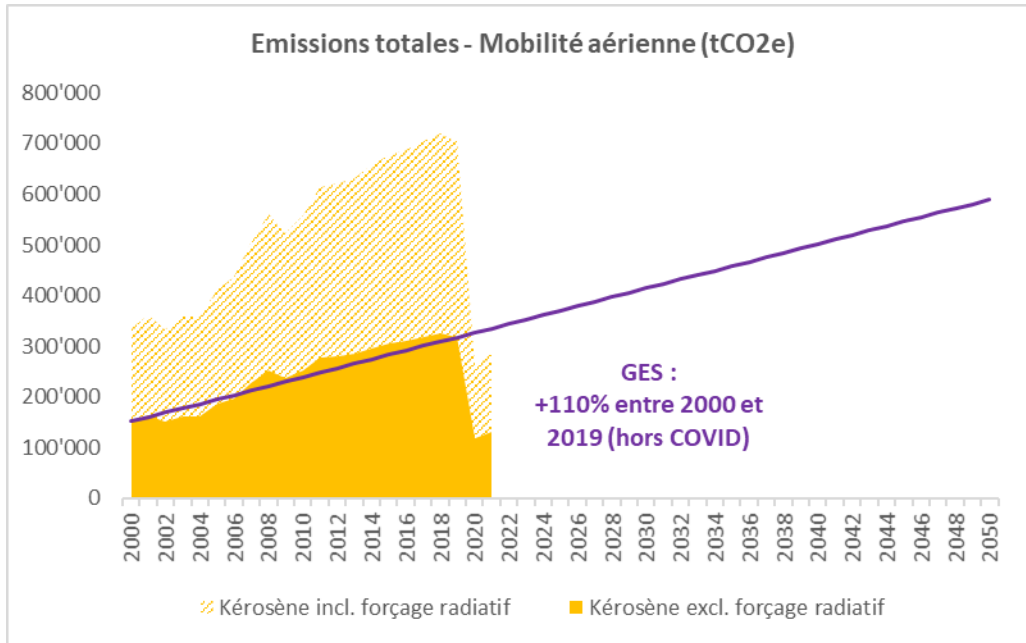


- L'indicateur basé sur les ventes de carburants montre une tendance baissière: -32% entre 2000 et 2021. Les valeurs sont toutefois biaisées par le tourisme à la pompe
- L'indicateur basé sur les kilomètres parcourus montre une stabilisation des émissions entre 2000 et 2015



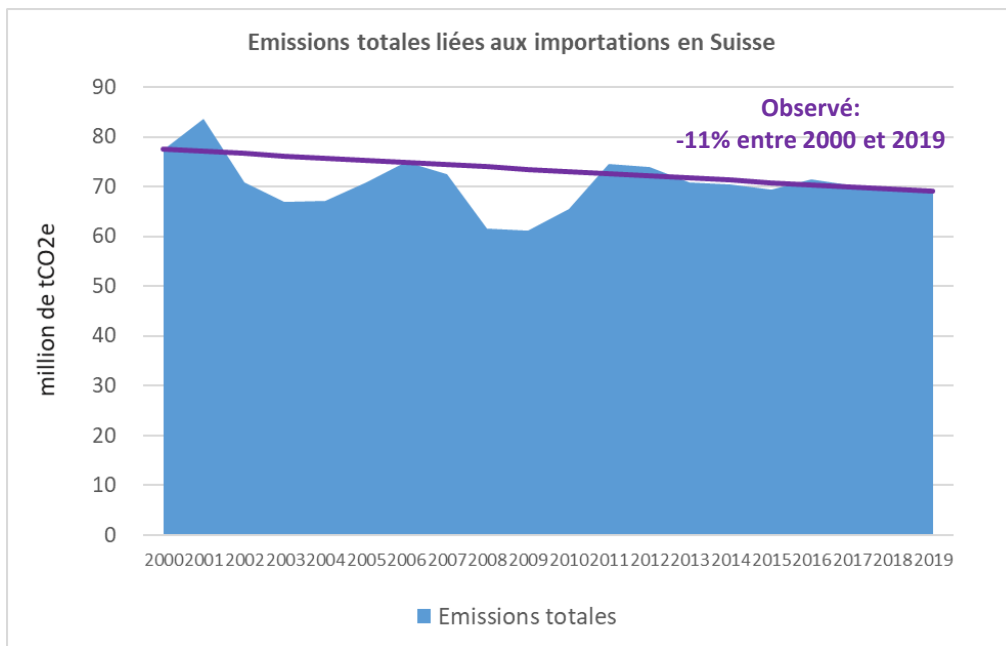
- Diminution des émissions par personne de 17% entre 2000 et 2015, selon les kilomètres parcourus

Mobilité aérienne - GES de 2000 à 2021

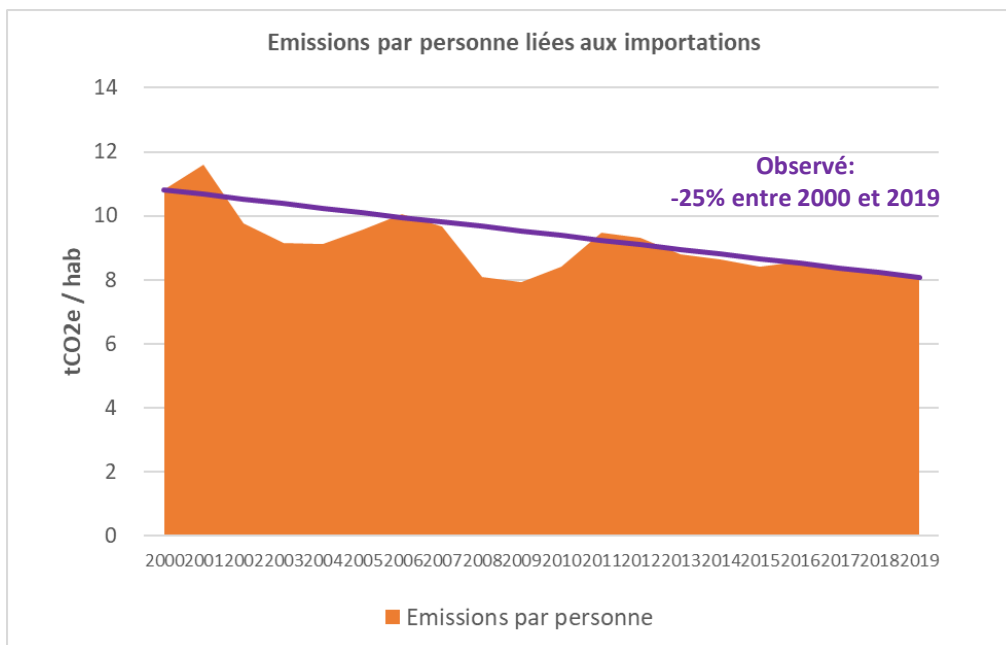


- Les émissions de GES sont basées sur les ventes de carburants à l'Aéroport international de Genève
- Prise en compte de la part des résidents genevois uniquement (22% du trafic)
- Deux facteurs d'émissions représentés, avec ou sans les effets de haute altitude des autres émissions que le CO₂ (forçage radiatif)
- La tendance exclut 2020 et 2021 du fait de la situation liée au COVID

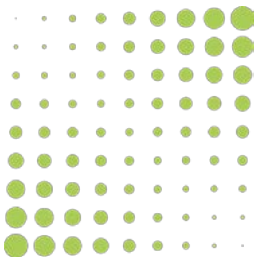
Biens et services - Emissions suisses de 2000 à 2019



- Emissions indirectes (hors du territoire) liées aux importations
- Les données de la Confédération sont disponibles mais ne sont pas spécifiques à Genève.
- Diminution des émissions totales de 11% entre 2000 et 2019



- Diminution des émissions par personne de 25% entre 2000 et 2019
- Part importante des émissions liées aux importations (env. 8 tCO₂/personne/an)



UNE NOUVELLE LOI CLIMAT





OBJECTIFS

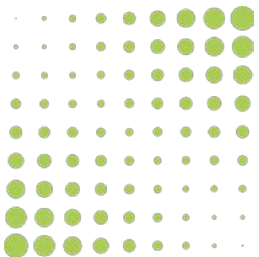
- Renforcer les enjeux climatiques à tous les niveaux : Evaluer l'incidence climatique dans la mise en œuvre des politiques publiques
- Interdire tout système de production de chaleur alimenté en énergies fossiles
- Encourager et soutenir les entreprises dans la transition écologique
- Lancer un programme d'investissements dédié à la transition écologique
- Former, informer et sensibiliser le public en matière climatique
- Mobilisation collective : Institutions publiques, communes, associations.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCOLE

Une des finalités de l'école publique est de sensibiliser les élèves et les apprentis au **développement durable** (loi sur l'instruction publique, art. 10).

- Plans d'études:
 - Enseignement obligatoire: EDD présent dans le Plan d'études romand (1P-11CO)
 - Enseignement secondaire II: adaptation en cours dans les diverses filières – p. ex. biodiversité et développement durable intégrés comme éléments transversaux du nouveau plan d'études ECG.
- Formation du corps enseignant:
 - Formation continue sur la biodiversité et les enjeux sociétaux, la biodiversité et l'agriculture durable ou l'approche de la nature par le biais d'expériences scientifiques.
- Activités scolaires:
 - Projets nature liés à la biodiversité dans les écoles et au Centre de formation professionnelle Nature et Environnement (CFPNE).
 - Sorties nature (143 classes du primaire ont bénéficié de 2 sorties en 2021-22)
 - "Zooms métiers verts" dans le cadre de la formation professionnelle



PROJETS DE LOI D'INVESTISSEMENTS





PL ELECTRIFICATION DE LA FLOTTE DE VÉHICULES DE L'ETAT

- PL de 14'160'000 francs
- Remplacement de 263 véhicules administratifs de l'Etat par l'acquisition de 227 véhicules électriques jusqu'en 2029 (sauf véhicules spéciaux et police)
- Infrastructure de recharge incluse dans ce financement
- Amélioration de la qualité de l'air
- Respect des engagements pris dans le cadre du Plan climat cantonal du Conseil d'Etat.



PL ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE BATIMENTS

- 200 millions de francs sur 10 ans
- Destinés aux propriétaires privés
- Complémentaire au Programme Bâtiments de la Confédération
- Mesures d'isolation des bâtiments, la récupération de chaleur et la substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables.



PL AIDE AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES

- 19 millions pour accélérer et soutenir les investissements dans les infrastructures agricoles durables sur 10 ans
- Notamment
 - Projets de développement régional : promotion des produits indigènes et régionaux favorisant l'économie circulaire
 - Améliorations structurelles et foncières : énergies renouvelables, développement de réseaux et installations d'irrigation, entretien des dessertes agricoles, agriculture de précision
 - Infrastructures pour la protection des eaux



PL AIDE AUX ENTREPRISES

- 66 millions pour accélérer et soutenir les investissements dans des équipements de production durables des entreprises sur 10 ans
- Transition du tissu économique genevois par
 - Le remplacement d'équipements de production par des équipements qui correspondent aux standards environnementaux parmi les plus élevés
 - La transformation d'équipements existants permettant un prolongement de la durée de vie et l'amélioration de la performance environnementale
 - La mutualisation d'équipements entre plusieurs entreprises



Merci de votre attention



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Conseil d'Etat